

# Loi Blanquer, fusion des académies... Enseignants et parents manifesteront à Rouen

*Julien Bouteiller*

3-4 minutes

**Enseignants et parents sont remontés contre la loi Blanquer. Malgré l'interdiction de manifester en centre-ville, une manifestation est prévue à Rouen, samedi 30 mars 2019.**

Publié le 29 Mar 19 à 19:04



Malgré l'interdiction de manifester en centre-ville, une mobilisation des parents et enseignants est prévue à Rouen (Seine-Maritime), samedi 30 mars 2019, contre la loi Blanquer. (©RT/76actu /Archives)

[Malgré l'interdiction de manifester](#), enseignants et parents se réuniront à **Rouen (Seine-Maritime)**, samedi 30 mars 2019, en réponse à un appel national à **manifester** contre la loi « école de la confiance » (dite loi Blanquer). Les manifestants protesteront également contre la **fusion des académies de Rouen et Caen**.

Lire aussi : [Loi Blanquer sur l'école : l'Assemblée adopte largement le texte](#)

### **Contre la loi Blanquer et la fusion des académies**

Claire-Marie Féret, représentante syndicale au Snes-FSU, liste les points de crispation : « le devoir de réserve, qui vise à faire taire la contestation, la création des EPSF (établissements des savoirs fondamentaux) qui font disparaître les directeurs d'école, ou encore la volonté de recruter des AED, des surveillants en fait, pour remplacer des enseignants ».

Cela voudrait dire que des gens en deuxième année de licence pourraient se retrouver à enseigner devant des classes. C'est dire la considération qu'a le ministre de notre métier.

Ce mouvement national, « à l'appel de tous les syndicats et de la FCPE », sera aussi l'occasion de porter un combat local, contre [la fusion des académies de Rouen et Caen](#). « Elle ne peut qu'entraîner une dégradation des conditions de travail et du service public », juge Claire-Marie Féret.

Lire aussi : [Pourquoi la Normandie est-elle la seule région de France à fusionner ses académies ?](#)

### **« Très en colère » contre l'arrêté préfectoral**

« Ces sujets méritent une mobilisation conséquente », poursuit la syndicaliste. « Et ce, malgré les pressions réelles de l'administration sur les enseignants, et les menaces de la préfète ».

Claire-Marie Féret se dit en effet « très en colère » contre l'arrêté préfectoral interdisant les manifestations en centre-ville ce samedi. Bien que l'arrêté vise spécifiquement le mouvement des Gilets jaunes, la syndicaliste enseignante est scandalisée. « C'est la première fois que je vois des enseignants et des parents d'élèves menacés d'une amende s'ils manifestent ! »

Lire aussi : [CARTE. Acte XX des Gilets jaunes à Rouen : nouvelle interdiction de manifester en centre-ville](#)

Rendez-vous est donc malgré tout donné à 11 heures, à proximité de l'hôtel de ville, « vers la rue des Faulx et la place Saint-Vivien. Ensuite, on manifestera autour du périmètre interdit », se résigne

Claire-Marie Féret qui relativise :

{ L'important, c'est de rappeler que nous avons notre mot à dire sur  
ce qui se décide pour l'éducation des enfants.